

Valeurs moyennes des reliquats azotés en sortie d'hiver pour le Puy-de-Dôme Campagne 2024



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Type de sol	Sols argileux			Sols sableux	
Précédent cultural	Terre Noire	Argilo-calcaire moyen à profond	Argilo-calcaire superficiel	Argilo-sableux	Alluvions et Sableux
Céréales pailles enfouies	75	62	45	34	46
Céréales pailles enlevées	76	63	48	46	43
Colza		65	53	41	64
Lin oléagineux		75	58		
Luzerne, Trèfle	85	74	58	39	67
Maïs fourrage		74	39	48	42
Maïs grain ou semence en sec	75	55	36	30	52
Maïs grain ou semence irrigué	97	62	47	49	49
Oignons, Ail, Echalotes, Carottes	100	84	63		
Pois, Soja, Haricot, Lentilles, Féverole	69	80	50		
Pomme de terre	126	76			
Tabac	86	86	86	82	
Tournesol	61	51	37	29	38
Moyenne	82	61	46	39	48

Tableau indicatif des valeurs moyennes de reliquats d'azote par type de sol en fonction des précédents.

Moyenne établie sur un échantillon de 1930 parcelles n'ayant pas reçu d'apport organique à l'automne 2023.

Plusieurs valeurs dans ce tableau ne peuvent être affichées (trop faible nombre d'analyses réalisées) : dans ce cas, la valeur moyenne du type de sol doit être utilisée. Les résultats en sols sableux et sols d'alluvions ont été regroupés du fait du faible écart de valeur et de leur faible nombre.

Pour les sols granitiques, la valeur moyenne du reliquat azoté est de **54 unités /ha**. Ce reliquat est tout de même à majorer derrière prairie et luzerne (+ 20 unités/ha). Pour les sols volcaniques, la valeur moyenne du reliquat azoté est de **75 unités/ha**. Ce reliquat doit aussi être majoré derrière prairie et luzerne (+20 unités/ha).